

Dénomination du médicament

MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer
Sulfate de baryum

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ?
3. Comment prendre MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique : Produit de contraste baryté. - code ATC : V 08 BA 01

Ce médicament est à usage diagnostique uniquement.

Ce médicament est un produit de contraste à base de sulfate de baryum.

Il vous a été prescrit en vue de réaliser un examen radiologique avec opacification du tube digestif.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ?

Ne prenez jamais MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- en cas d'occlusion ou de perforation de l'intestin avérée ou suspectée ;
- si vous souffrez de certaines maladies de l'estomac ou de l'intestin comme : ulcère de l'estomac, inflammation du péritoine (péritonite), inflammation, plaie ou saignement digestif, dilatation excessive du côlon (mégacôlon) ;
- si vous avez eu une opération ou un examen (endoscopie) du tube digestif dans les 7 jours précédents ;
- si vous avez eu une radiothérapie du tube digestif dans les 4 semaines précédentes.

Avertissements et précautions

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Micropaque Scanner, suspension buvable à diluer.

Informez votre médecin :

- en cas de constipation ou de toute autre maladie du tube digestif ;
- si vous avez des difficultés à avaler ou à respirer ;
- si vos reins ne fonctionnent pas correctement ;
- en cas de maladie de Hirschsprung (problème intestinal très rare affectant les enfants) ;
- si vous devez subir d'autres examens radiologiques dans les jours qui suivent cet examen.

Ce médicament ne doit pas être injecté.

Enfants

Sans objet.

Autres médicaments et MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament. Micropaque Scanner, suspension buvable à diluer peut être utilisé pendant l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ne devrait pas avoir d'influence sur la conduite de véhicules ou l'utilisation de machines.

MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer contient :

- du sorbitol. Ce médicament contient 5 g de sorbitol pour 150 mL de suspension. Le sorbitol est une source de fructose. Si votre médecin vous a informé(e) que vous (ou votre enfant) présentiez une intolérance à certains sucres ou si vous avez été diagnostiqué(e) avec une intolérance héréditaire au fructose (IHF), un trouble génétique rare caractérisé par l'incapacité à décomposer le fructose, parlez-en à votre médecin avant que vous (ou votre enfant) ne preniez ou ne receviez ce médicament. Le sorbitol peut causer une gêne gastro-intestinale et un effet laxatif léger.
- du sodium. Ce médicament contient 208,5 mg de sodium (composant principal du sel de cuisine/table) pour 150 mL de suspension. Cela équivaut à 10% de l'apport alimentaire quotidien maximal recommandé de sodium pour un adulte. A prendre en compte chez les patients contrôlant leur apport alimentaire en sodium.
- du potassium. Ce médicament contient 55 mg de potassium pour 150 mL de suspension. A prendre en compte chez les patients insuffisants rénaux ou chez les patients contrôlant leur apport alimentaire en potassium.
- du « Parahydroxybenzoate » et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées).

3. COMMENT PRENDRE MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ?

Posologie

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La posologie est déterminée par le radiologue en fonction de l'examen. A titre indicatif, selon le territoire du tube digestif à opacifier, il sera nécessaire d'absorber entre 500 et 1000 mL de suspension prête à l'emploi.

Mode d'administration

Ce médicament est destiné à la voie orale ou éventuellement rectale.

A 150 mL de suspension, il faut ajouter 350 mL d'eau et agiter soigneusement pendant 30 secondes. On obtient 500 mL de suspension prête à l'emploi contenant 1,5 pour cent de sulfate de baryum.

Lors des examens du côlon, le personnel médical s'assurera du bon positionnement du matériel nécessaire à l'administration du produit.

Si vous avez pris plus de MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer que vous n'auriez dû

Vous pouvez souffrir de douleur abdominale ou de constipation.

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien ; pensez à emporter le flacon avec vous.

Si vous oubliez de prendre MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer

Sans objet.

Si vous arrêtez de prendre MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables ne sont généralement pas graves. Les effets indésirables rapportés pour MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer sont mentionnés ci-dessous. Leur fréquence est non connue.

- formation de multiples caillots dans les vaisseaux sanguins en cas de passage du produit dans le sang
- réactions allergiques
- obstruction des intestins (occlusion intestinale), vomissement, diarrhée, douleurs abdominales, bouchon de selles et de baryte dans le colon (fécalome), gonflement de l'estomac, constipation, nausée, flatulence, péritonite en cas de perforation de l'intestin
- affection respiratoire (pneumopathie d'inhalation), lésion pulmonaire (fibrose pulmonaire)
- étourdissement et sensation de perte de conscience imminente (présyncope)
- éruption cutanée avec démangeaison et sensation de brûlure (urticaire), éruption cutanée étendue

En cas de passage de la baryte en dehors du tube digestif, dans l'abdomen, une atteinte sévère du péritoine nécessitant une intervention chirurgicale est possible. Cette situation est néanmoins très exceptionnelle.

Le passage de la baryte dans le sang peut être responsable d'embolies veineuses profondes, choc, détresse respiratoire et coagulation intra vasculaire disséminée (formation de multiples caillots dans les vaisseaux sanguins).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système

national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance ? Site internet :

www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le flacon après « EXP ». La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne demande aucune précaution particulière de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer

- La substance active est : le sulfate de baryum
- Les autres composants sont : sorbitol (E420), gomme xanthane (E415), acide citrique (E330), citrate de sodium (E331), émulsion de diméthicone à 30 pour cent (p/p), sorbate de potassium (E202), parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219), saccharine sodique (E954), arôme abricot, eau purifiée.

Qu'est-ce que MICROPAQUE SCANNER, suspension buvable à diluer et contenu de l'emballage extérieur

La suspension buvable à diluer de MICROPAQUE SCANNER est fournie dans un flacon de 500 mL contenant 150 mL de suspension.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

GUERBET
BP 57400
95943 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

GUERBET FRANCE
15 RUE DES VANESSES
93420 VILLEPINTE

Fabricant

GUERBET
BP 57400
95943 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

< {MM/AAAA}>< {mois AAAA}.>

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).